

PV COMITE DIRECTEUR DU 30 OCTOBRE 2018

Présents : O LEDAIN, PL MESSONNIER, JL PIETERS, MC BENECH, A PONT, I TREPTOW, N N'GODRELA, G P VIGNERON (invité) WINTER (invité), MP BAUDOUIN (invitée)

Le quorum est atteint, la séance débute à 17 :45

○ PREAMBULE

1/ Validation de la commission des litiges/ CSOE

Validation de la composition de la CSOE/Commission des litiges :

- Dominique DALBOURG Ex inspectrice du travail à la retraite, à son compte juriste de formation
- Vanessa ZAUCHE Avocate, juriste de formation, joueuse de tennis pratiquante
- Cathy GERVAIS JAT1 et joueuse de tennis pratiquante

○ FINANCE et BUDGET

1/ Clôture des comptes 2018 : Premier retour sur la note de synthèse des CAC

Les comptes n'ont pas encore été clôturés avec les CAC

- 10,7 MXPf avant passage des amortissements et OD
- Les comptes clos et définitifs seront soumis au prochain CODIR du 19 Novembre.

○ DEVELOPPEMENT

1/ Point sur le TSSBE

3eme cycle du TSSBE (cycles de 7 semaines). Implication de l'olympique signalée.

Une intervention des oncologues du Médipôle est prévue.

Formation des enseignants du TCO en cours.

Une page sport santé a été ouverte récemment avec distribution de Flyers.

Le dernier versement Sport santé CIPAC a été effectué et il reste 80 000 XPF à utiliser sur l'opération.

Il est demandé à la CED de bien anticiper sa période de congé maternité et valider avec les BE concernés (Olympique et AS 6eme) la programmation et leurs interventions 2019 sur ce sujet.

⇒ **Voir par ailleurs si l'élu médecin peut prendre le relai pour la coordination.**

2/ Organisation du Téléthon 2018

Contrat d'engagement à signer par la ligue avec le responsable du Téléthon : 8 décembre.

La CED doit soumettre le contrat au président ou au trésorier.

Les clubs concernés par l'évènement sont :

En P.Sud : TCR, MONT DORE OLYMPIQUE, PAITA

En P.Nord : KOUMAC KONE POUEMBOUT

⇒ **Point d'attention : Bien penser à la distribution des urnes**

3/ Résultats Trophée Chatrier

Colonne1	CLUBS	POINTS NBRE	POINTS %	Somme calculée	Somme attribuée
1	TCO	171	28%	115 578,18	115 500
2	TCR	112	18%	75 700,33	75 500
3	TCMC	90	15%	60 830,62	61 000
4	TCMD	63	10%	42 581,43	42 500
5	TC PAITA	51	8%	34 470,68	34 500
6	TC AUTEUIL	37	6%	25 008,14	25 000
7	TC KONE	33	5%	22 304,56	22 500
8	TC LIFOU	20	3%	13 517,92	13 500
9	TC POINDIMIE	16	3%	10 814,33	11 000
10	AS 6ème	12	2%	8 110,75	8 000
11	LIGUE	7	1%	4 731,27	
12	TC AZAREU	2	0%	1 351,79	
	TOTAL	614	100%	415 000,00 XPF	409 000,00 XPF

⇒ Les chèques seront distribués à l'occasion de l'AG

4/ Point licenciés :

- ⇒ **1220 à fin octobre soit +30% par rapport à n-1.** Signal positif après la dégringolade (-600) du dernier exercice probablement en partie lié à la mise en place du certificat médical obligatoire à la prise de licence.
- ⇒ **Amicale Viet toujours à 0 licencié :** Rencontre à organiser avec le président de la section, le président de ligue et la CED afin de clarifier la position du club (multisports) vis-à-vis de la LCT et la FFT.

○ RH

1/ Absence prévisionnelle congé maternité CED, demande d'ajustement des horaires de travail

Absence à partir du 30 Janvier.

Demande de cumuler congés mat + vacances pour une reprise début Août.

Demande de modification des horaires de travail à la reprise d'activité en Août : 7h-12h

⇒ **Demandes OK entérinées par le comité**

2/ Point sur le poste de RAC et la procédure en cours de licenciement économique

⇒ **Licenciement économique effectif début décembre.**

Appel à candidature à diffuser dans les nouvelles et sur la bourse de l'emploi

Profil plus orienté vers le secrétariat. Les horaires seront également potentiellement modifiés et plus orientés vers du 15 :00 à 18 :00

○ SPORTIF / ETL

1/ Bilan de la visite de Patrick Labazuy

⇒ **Doc transmis et validé en séance**

2/ RASSEMBLEMENTS JEUNES :

- Projet RASSEMBLEMENT Blanc et Violet, le 1er rassemblement aura lieu le 3 novembre
Constat, En 3-4-5 ans => Très peu d'enfants dans les clubs

⇒ **Projet de 3 rassemblements par an sur ces catégories validé en comité**

- Opération des 5-6 ans RASSEMBLEMENT ROUGE

Projet d'effectuer une opération des 5/6 ans de niveau rouge avec garçons et filles.

⇒ **Un club ne pourrait prétendre à être club formateur que s'il est présent à ce rassemblement.**

⇒ **Ce projet reste à valider**

3/ Venue de Valérie ALBARET (février 2019)

⇒ **Visite prévue du 23 février au 3 mars : Objectif de remise en place de perf dans les écoles de tennis dans les petites catégories d'âge, à travers le Galaxie team 4 – 7 ans**

4/ Bilan Tournoi des requins

Bilan financier quasi équilibré mais il faut noter l'absence d'australien et de NZ cette année. Il semble y avoir un conflit de dates avec de nouvelles compétitions en Australie et en NZ sur la même période.

⇒ **En conséquence une aide de 1900 Dollars US pour les japonais a été versée cette année.**

⇒ **PLM doit communiquer le contact de l'entraîneur Français en NZ qui peut avoir une aide de la fédération NZ pour la participation de leurs jeunes au tournoi des requins.**

5/ CTE/CFE : Retours des chartes CTE (point)

⇒ **Difficultés à obtenir un retour des chartes signées : 9 chartes signées seulement sur 30.**

6/ Tournée d'été 7/23 janvier 2019

7/ Visite de clubs

- 2 visites d'évaluation des clubs (Tco et Tcmc)

Le CTR présente les fiches d'évaluation

⇒ **Objectif fixé par le président de ligue et le CODIR : 3 à 4 visites de clubs par an pour suivre l'évolution des clubs**

⇒ **Objectif indicateurs de performance : Diffuser sur le logiciel fédéral au minimum 40 % des visites de clubs (Point 7 des indicateurs de performance, demandé par la FFT).**

8/ Réunion des enseignants

La visite de P LABAZUY DTN OM a permis de recréer un lien avec les enseignants de club.

Pour capitaliser sur cette visite et ses constats, diverses réunions ETL/BE de clubs ont été positionnées dont la première s'est tenue à l'occasion du tournoi Galaxie.

- Constat de raréfaction des bénévoles au sein des clubs.

- Réflexions en cours sur le repositionnement de l'enseignant au sein de son club et notamment pour améliorer la qualité d'organisation des tournois

- Critiques remontées sur la qualité d'organisation des compétitions jeunes

⇒ **Solution explorée** : Encadrement des compétitions jeunes par un ou des BE possibilités de financer celui-ci. La construction d'un cahier des charges des tournois Galaxie, adolescents et des adultes est à l'étude. Le coût d'organisation d'un tournoi encadré par un (des) BE ressortirait autour de 200 000 XPF le tournoi (Typologie et nombre de jours de tournois à confirmer). Une aide ligue à hauteur de 40 000 francs serait demandée.

En associant les BE à cette démarche, l'idée est aussi de permettre une meilleure communication et coordination entre BE pour le positionnement des tournois dans le calendrier d'une part, la participation de leurs élèves et l'organisation de ces tournois d'autre part.

⇒ **Point d'attention soulevé par le président LCT** : s'ils se raréfient, les bénévoles demeurent indispensables au fonctionnement des ligues, des clubs et des tournois :

3/ Projet de tournois à venir avant le 31/12 :

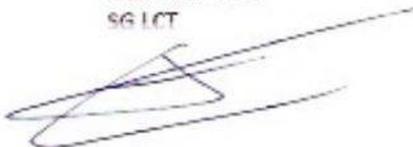
- Tournoi multi matchs LCT à homologuer : format court en poules
Lancement du Tournoi validé par le CODIR
- Projet d'entraînement et de matchs exhibitions de la pré sélection avec des internationaux au TCR du 26 au 28 décembre
Principe du Tournoi et aide LCT de 100 000 XPF + balles validés

○ AUTRES SUJETS DIVERS

- Aide votée de 50 000 XPF à prendre sur le budget para tennis pour aider à la venue Emmanuelle MORH, marraine du para tennis calédonien
- Aide votée de 500€ pour le déplacement + Formation para tennis de Sigrig GAILLOT à la ligue des hauts de France du 12 au 14 janvier
- Validation de l'Entraîneur Fédéral comme entraîneur de la sélection océanienne au « SHOWDOWN » (championnats d'Australie jeunes)
- Le CTR fait état de remontées négatives concernant l'organisation des derniers championnats territoriaux par équipes. Ceux-ci concernant plus de 20 équipes et 200 joueurs inscrits, un questionnaire de satisfaction et d'amélioration en ligne sera prochainement adressé aux participants.
- Le CTR fait état des primes aux salariés habituellement versées en fin d'année aux salarié et susceptibles de revêtir un caractère légal. Ce point sera abordé avec les CAC à l'occasion de la clôture définitive des comptes tant d'un point de vue juridique que financier (nouveau résultat négatif attendu). Des provisions pour primes pourront toutefois être passées par précaution.

L'ODJ étant épuisé la séance est levée vers 21 :45

Ivan TREPTOW
SG LCT



Olivier LEDAIN
Président LCT

